



N°36 - MARDI 26 OCTOBRE 2021

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la crise sanitaire, ce bulletin vous sera désormais transmis de manière hebdomadaire, pour mettre en lumière les mesures mises en place par l'Etat, les collectivités et les chambres consulaires pour soutenir les entreprises du département.

Le dossier de presse du plan de relance est disponible via le lien : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/dossier-presse-plan-relance.pdf.

L'ensemble des éléments liés au plan de relance sont également disponible sur le site : <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>

Contacts :

- CCI 03 : entreprise@allier.cci.fr
- CMA 03 : entreprises@cma-allier.fr
- ARAE : <https://auvergnerrhonealpes-entreprises.fr/contact-covid>
- Direccte : ara-ud03.direction@direccte.gouv.fr

1 - AAP régional "Aide à la modernisation des librairies" : 1 lauréat dans le département

Cette mesure du plan France Relance vise à accompagner la consolidation et le développement des librairies.

Elle a pour objectif de soutenir leur modernisation et d'accélérer leurs investissements afin d'améliorer leurs conditions d'accueil du public mais également de générer des gains de productivité.

L'aide permet de soutenir la réalisation de travaux de rénovation (honoraires et études compris) et l'acquisition de mobilier, matériels, équipements informatiques et outils liés à l'activité de librairie.

L'appel à projet lancé en mars par la DRAC Auvergne – Rhône-Alpes a été clos le 18 juin 2021.

La librairie **La Gozette** à Montluçon vient d'être désignée lauréate dans le département.

2 - Plan de soutien à l'accueil des animaux abandonnés et en fin de vie : 2 projets retenus dans le département

Ce dispositif a pour objectif d'aider les associations de protection animale qui recueillent ces animaux dans des refuges ou qui oeuvrent, en partenariat avec les communes, à la stérilisation des chats ou chiens errants.

Cette mesure-guichet est fermée depuis le 9 avril dernier.

Deux projets soutenus par des réfuges pour chiens et chats de l'Allier sont lauréats :

- la SPA du Bourbonnais à Lusigny,
- l'association LIZA à Escurolles.

3 - AMI "Manufactures de proximité" :

Dans le cadre du plan France Relance, pour redynamiser les territoires fragiles et pour soutenir les entreprises artisanales locales, le projet « *Manufactures de proximité* » offre la possibilité à des entrepreneurs de bénéficier d'accompagnements et de subventions dans leur développement.

Créer 100 manufactures de proximité, c'est l'objectif de l'appel à manifestation d'intérêt « *Manufactures de proximité* » qui a ouvert le 7 octobre dernier avec trois vagues de sélection d'ici le printemps 2022.

Dans le cadre de la première vague, les candidats sont invités à déposer leur dossier **avant le 4 novembre 2021**.

Pour plus d'informations : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/ami-manufactures-de-proximite-644>

4 - AMI "France Mobilités - Avenir Montagnes Mobilités"

Dans le cadre du programme Avenir Montagnes, l'État accompagnera en ingénierie l'expérimentation et l'évaluation de solutions et de services de mobilité durables, innovants et de proximité en montagne par un appel à manifestation d'intérêt. Cet AMI, doté de 10 M€ sur deux ans, sera organisé en deux temps (automne 2021 et courant 2022) et pourra bénéficier à environ 50 territoires, de densité intermédiaire à très peu dense.

L'appel à manifestation d'intérêt recherche des projets innovants, pour le territoire, de solutions, services de mobilité/démobilité, en adéquation avec les enjeux du territoire, et s'inscrivant préférentiellement dans le plan d'actions d'une démarche de planification de la mobilité.

Calendrier :

- Date d'ouverture de la plateforme de dépôt des candidatures : 30 septembre 2021
- Date limite de pré-dépôt : 30 novembre 2021 – 12h
- Date limite des échanges pré-dépôt : 17 décembre 2021
- Date de clôture : 31 décembre 2021 – 12h

Pour plus d'informations : <https://www.francemobilites.fr/projets/laureat/appel-manifestation-dinteret-france-mobilites-avenir-montagnes-mobilites-1ere>

5 - Appel à projets "Solutions innovantes pour l'amélioration de la recyclabilité, le recyclage et la réincorporation des matériaux"

Cet AAP s'inscrit dans le cadre du « *volet dirigé* » du PIA 4 qui se déclinera notamment en une stratégie nationale « *Recyclabilité, recyclage et réincorporation des matériaux* ».

Ce dernier, porté pour le compte de l'État par l'ADEME, est d'ores et déjà en ligne.

Il vise à accompagner les projets d'innovation dans le domaine du recyclage des plastiques pour qu'émergent de nouvelles solutions pour recycler mieux.

L'appel à projets est ouvert jusqu'au 23 juillet 2022.

Les thématiques ouvertes portent sur les technologies de tri, le recyclage des plastiques et le recyclage des métaux stratégiques.

Les thématiques à venir (1^{er} trimestre 2022) porteront sur le recyclage des papiers/cartons, le recyclage des textiles et le recyclage des composites.

Pour plus d'information : <https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20210728/pia4-rrr2021-153>